

Huissiers de justice pour un responsable d'une entreprise

Par Visiteur
Bonjour,
étant responsable d'une entreprise, je suis actuellement locataire d'un pavillon. Le bail est au nom de l'entreprise. Je reçois constamment des courriers d'huissiers à l'attention du propriétaire du pavillon. Le dernier courrier en date m'informe d'une visite prochaine de l'huissier avec un serrurier.
Que faire? L'huissier peut il s'introduire à mon insu dans mon pavillon (donc mon entreprise est locataire) sous prétexte d'un différent avec le propriétaire?
Cordialement-
Par Visiteur
Cher monsieur,
étant responsable d'une entreprise, je suis actuellement locataire d'un pavillon. Le bail est au nom de l'entreprise. Je reçois constamment des courriers d'huissiers à l'attention du propriétaire du pavillon. Le dernier courrier en date m'informe d'une visite prochaine de l'huissier avec un serrurier.
Je comprends pas.
Pourquoi l'huissier voudrait-il pénétrer chez vous alors que le litige concerne le propriétaire?
Avez-vous contacté l'huissier?
Très cordialement.